

VINGT-QUATRE DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE A

Première lecture : Si 27,30 – 28,7

Psaume responsorial : Ps 103(102)

Deuxième lecture : Rm 14,7-9

Evangile : Mt 18,21-35.

Le pardon n'a pas de tarif

En écoutant l'Evangile du vingt-quatrième dimanche du Temps Ordinaire, on ne peut pas ne pas se souvenir que l'Evangile du dimanche dernier ait demandé qu'au sein de la communauté chrétienne, le frère aide par tous les moyens le frère qui a péché à retrouver le repentir et la conversion. L'Evangile d'aujourd'hui invite l'offensé à aller au-delà de la correction fraternelle et à donner le pardon. C'est à Pierre qu'il revient d'engager le débat par des questions qui contiennent en même temps une suggestion : *quand mon frère commettra une faute contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ?* Pierre est certainement au courant des débats d'école qui proposent des tarifs variés pour le pardon. En prenant parti, Pierre doit se croire assez généreux pour proposer de pardonner sept fois avant de procéder à la vengeance. Mais encore une fois, le Maître étonne le disciple par une réponse inattendue qui ouvre à l'infini le nombre de fois où il faut pardonner : *je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.*

Essayons d'imaginer qu'à l'encontre de l'enseignement de Jésus, de la proposition de Pierre et des tarifs des différentes écoles rabbiniques du temps, on se permette de se dire : l'offense porte atteinte à la dignité de la personne humaine, blesse l'amour propre et l'orgueil de l'offensé, alors, au lieu de pardonner, il faut se venger à tous les coups. Ce cas de figure nous laisse dans le cercle vicieux de vengeances et de violences qui empoisonnent les relations de personne à personne, de famille à famille, d'ethnie à ethnie, qui s'étendent de génération en génération et rendent, pour finir, la vie sociale impossible.

Partant de là, on découvre que le pardon est nécessaire et pratique pour la survie de la société. Mais Jésus, dans son enseignement, va au-delà de son caractère pratique ou sapientiel

et nous révèle le statut théologique du pardon dans la parabole du "débiteur impitoyable" qu'il propose pour remettre son disciple Pierre sur les pieds.

Suivons la parabole non dans sa séquence narrative, mais en commençant par le serviteur dit "débiteur impitoyable". Il rencontre dans la rue un collègue qui lui doit une petite somme d'argent. Il réclame, menace, prend au collet, appelle la police, fait mettre en prison et s'assure, par toutes les contraintes possibles et imaginables, de récupérer son argent. Pas de moratoire, pas de pitié ! On peut imaginer qu'au regard de la dette presque insignifiante, la mise en scène est excessive et peut-être même typique d'une parabole. Toutefois, on ne peut pas dire qu'il y a injustice car, en principe, celui qui contracte une dette doit rembourser, quelles qu'en soient les circonstances. Mais alors cette scène qui aurait pu être considérée comme normale est perçue comme scandaleuse parce que le serviteur dit "impitoyable" qui voit sa dette remboursée venait d'être acquitté d'une dette incomparablement plus lourde. C'est justement ce fait précédent qui donne une autre couleur à la rencontre des deux serviteurs et n'autorise pas au serviteur créancier d'être si impitoyable envers son débiteur. Sans ce précédent de la remise de dette, notre serviteur aurait été dans ses droits.

A partir de ces observations, nous découvrons Dieu comme celui qui nous devance dans le pardon, à l'instar du roi de cette parabole qui remet une dette immense à son serviteur. Dieu, c'est celui dont le pardon nous fait vivre. Le statut de Dieu nous fait retrouver notre situation réelle. Quelle est-elle ? Qu'un homme accorde le pardon ou le refuse, ce dont il ne se rend pas compte, c'est qu'il a été lui-même pardonné par Dieu soixante-dix fois sept fois. Cela revient à dire que celui qui m'offense me rappelle que je suis un homme comme lui, c'est-à-dire, un potentiel sinon un réel offensé. Si en offensant, je demande et désire obtenir le pardon, en étant offensé, je dois être prêt à accorder le pardon. C'est la logique que développe le Seigneur lui-même dans le *Pater* : *pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés*. Il s'ensuit que, pour être justes, nous devons développer en nous la conviction d'être des pécheurs pardonnés. Nous estimer saints, c'est une erreur et une hypocrisie. Le pardon reçu de Dieu devient une dette, non envers Dieu, mais envers celui qui nous a offensés et auquel nous pardonnons parce que Dieu nous pardonne. Le pardon n'apparaît plus alors comme une faveur accordée à l'autre, mais comme une justice rendue à Dieu, lui-même source ultime du pardon. Notre pardon n'est pas lié à notre bonté, car *c'est Dieu seul qui est bon* (Mc 10,18), mais au fait que nous sommes des pécheurs pardonnés. En nous référant à la scène de la femme prise en flagrant délit d'adultère (Jn 8,1-11), chacun de nous peut entendre Jésus lui dire : "si tu n'as jamais péché, si tu n'as jamais été pardonné, refuse de pardonner". Personne

n'oserait donc refuser le pardon. Tout péché mérite le pardon, mais le refus du pardon est un péché impardonnable. Pardonner, c'est le propre d'un homme qui se comporte en fils de Dieu.

Devant le pécheur, l'attitude à tenir serait de ne pas enfermer le pécheur dans son péché. Souvent, quand on se convainc, preuves en main, que tel est un voleur pour avoir volé une fois, deux fois peut-être, on l'ensevelit définitivement dans la tombe qui porte comme épitaphe "voleur". Or, il s'agit de le ressusciter, de lui donner une autre chance et de voir en lui autre chose qu'un voleur incorrigible.

Que Jésus recrute Matthieu comme disciple, qu'il aille loger chez Zachée, cela contribue à construire un cadre de conversion pour ces deux publicains. Et pourquoi tu ne construirais pas un pareil cadre pour ton prochain que tu considères à tort ou à raison comme un pécheur ?